

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le 8 Avril 2016 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme LEHAIR Carole, Mme DEQUANT Céline, M. VIGIER Jean, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme GRANERI Nathalie, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit.

POUVOIRS : Mme BAUDESSON Céline pouvoir à Mme DEQUANT Céline, M. BOST Benoit pouvoir à M. MOUTON Benoit

Date de convocation : 1er avril 2016

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

M. BONNET Henri a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

### Approbation du Compte rendu de la séance du conseil municipal du 1er Avril 2016

Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1er Avril 2016 est adopté à l'unanimité.

### **2016-0804-01: ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

Sur proposition de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 7 avril 2016, il est proposé d'attribuer le marché de travaux pour la réalisation de l'aménagement d'un parking du gymnase à l'entreprise SNPTP 10 rue René Desmason 24750 Boulazac pour un montant total HT de 94 480,80 euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal attribue le marché public de travaux à l'entreprise SNPTP pour un montant total HT de 94 480,80 euros et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires.

**2016-0804-02: COMPTE ADMINISTRATIF 2015- BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),  
17 POUR, 5 CONTRE

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2015 du Budaet COMMUNE

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 991 521,67	G	3 389 586,40
	Section d'investissement	B	599 207,82	H	653 144,18
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2014</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	815 696,50
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	504 855,77	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			4 095 585,26		4 858 427,08
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	124 131,00	L	209 638,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016</b>		124 131,00		209 638,00
		= E+F		= K+L	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement		2 991 521,67		4 205 282,90
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		1 228 194,59		862 782,18
		= B+D+F		= H+J+L	
	<b>TOTAL CUMULE</b>		4 219 716,26		5 068 065,08
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

**2016-0804-03 COMPTE ADMINISTRATIF 2015- BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote), 20 POUR 2 ABSTENTIONS,

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2015 du Budget ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 217 255,95	G 232 334,30	G-A 15 078,35
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 73 250,87	H 75 461,12	H-B 2 210,25

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 41 413,88 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 85 478,53 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 375 985,35	Q= G+H+I+J 349 209,30	=Q-P -26 776,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 177 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 0,00	= K+L 177 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 217 255,95	= G+I+K 273 748,18	56 492,23
	Section d'investissement	= B+D+F 158 729,40	= H+J+L 252 461,12	93 731,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 375 985,35	= G+H+I+J+K+L 526 209,30	150 223,95

## 2016-0804-04 COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET EAUX

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote), 20 POUR 2 ABSTENTIONS,

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2015 du Budget EAUX

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A 34 852,14	G 220 988,49	G-A 186 136,35
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 8 102,22	H 31 496,83	H-B 23 394,61

<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2014</b>	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 329 550,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 107 891,47 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		42 954,36 P= A+B+C+D	689 927,76 Q= G+H+I+J	646 973,40 =Q-P

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)</b>	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016</b>	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	= A+C+E 34 852,14	= G+I+K 550 539,46	515 687,32
	Section d'investissement	= B+D+F 8 102,22	= H+J+L 139 388,30	131 286,08
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 42 954,36	= G+H+I+J+K+L 689 927,76	646 973,40

**2016-0804-05 COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET CINEMA**

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote), 20 POUR 2 ABSTENTIONS,

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2015 du Budget CINEMA

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 105 419,66	G 169 362,26
	Section d'investissement	B 742,50	H 355,80
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2014</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C 66 330,25 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 2 774,35 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		172 492,41 = A+B+C+D	172 492,41 = G+H+I+J
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016</b>	0,00 = E+F	0,00 = K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	171 749,91 = A+C+E	169 362,26 = G+I+K
	Section d'investissement	742,50 = B+D+F	3 130,15 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	172 492,41 = A+B+C+D+E+F	172 492,41 = G+H+I+J+K+L

**2016-0804-06- Affectation des résultats 2015- Budget COMMUNE**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, 18 POUR, 5 Abstentions, décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	398 064,73
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	815 696.50
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>1 213 761.23</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-450 919.41
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	85 507.00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>365 412.41</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>1 213 761.23</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>365 412.41</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>848 348.82</b>

**2016-0804-07- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015-**  
**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, 21 POUR, 2 ABSTENTIONS, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	15 078,35
<b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</b>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	41 413.88
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>56 492.23</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-83 268.28
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	177 000.00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0.00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>56 492.23</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	<b>0.00</b>
<b>2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</b>	<b>0.00</b>
<b>3) Report en exploitation R 002</b>	<b>56 492.23</b>

**2016-0804-08- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**  
**- BUDGET EAUX**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, 21 POUR, 2 ABSTENTIONS, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	186 136,35
<b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</b>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	329 550.97
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>515 687.32</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - )	131 286.08
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	0.00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0.00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>515 687.32</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002	515 687.32

N° : 2016/08-04/09 - **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

**2015- BUDGET CINEMA**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, 21 POUR, 2 ABSTENTIONS, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	63 942,60
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-66 330.25
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>-2 387.65</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	2 387.65
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - )	0.00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0.00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0.00</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	<b>-2 387.65</b>

**N° : 2016/08-04/10- Vote des taux d'imposition pour 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de reconduire pour l'année 2016 les taux en vigueur de l'année 2015.

<b>Désignation des taxes</b>	<b>Taux votés 2016</b>
Taxe d'habitation	<b>9,42</b>
Taxe Foncier Bâti	<b>30,47</b>
Taxe foncier non bâti	<b>80,03</b>

**N° : 2016/08-04/11 - COMPTE DE GESTION 2015- BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune de Thiviers de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,

statuant sur l'exécution du budget de la Commune de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



**N° : 2016/08-04/12 - COMPTE DE GESTION 2015– BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif assainissement de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Assainissement de la Commune de Thiviers de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,

statuant sur l'exécution du budget assainissement de la Commune de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Assainissement de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**N° : 2016/08-04/13 - COMPTE DE GESTION 2015– BUDGET EAUX**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif EAUX de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Eaux de la Commune de Thiviers de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,

statuant sur l'exécution du budget Eaux de la Commune de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Eaux de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**N° : 2016/08-04/14 - COMPTE DE GESTION 2015– BUDGET CINEMA**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif cinéma de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget cinéma de la Commune de Thiviers de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,

statuant sur l'exécution du budget Cinéma de la Commune de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Cinéma de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**N° : 2016/08-04/15 BUDGET PRIMITIF 2016 – Budget ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

**VOTE** le budget primitif 2016 de l'ASSAINISSEMENT qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 278 470,23 €

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 218 634,01 €

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	278 470,23	221 978,00
+	+	+
<b>R</b> <b>E</b> <b>P</b> <b>O</b> <b>R</b> <b>T</b> <b>S</b>		
RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 56 492,23
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	278 470,23	278 470,23

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	135 365,73	41 634,01
+	+	+
<b>R</b> <b>E</b> <b>P</b> <b>O</b> <b>R</b> <b>T</b> <b>S</b>		
RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		177 000,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 83 268,28	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	218 634,01	218 634,01
<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET (3)	497 104,24	497 104,24

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

**VOTE** le budget primitif 2016 des EAUX qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 799 697,32 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 916 983,40 €

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	799 697,32	284 010,00
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)  515 687,32
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	799 697,32	799 697,32

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	916 983,40	785 697,32
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)  131 286,08
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	916 983,40	916 983,40
<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 716 680,72	1 716 680,72

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**VOTE** le budget primitif 2016 du CINEMA qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 112 900,00 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 2 387,65 €

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>110 512,35</b>	<b>112 900,00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) <b>2 387,65</b>	(si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>		<b>112 900,00</b>	<b>112 900,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>2 387,65</b>	
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) <b>2 387,65</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>		<b>2 387,65</b>	<b>2 387,65</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>115 287,65</b>	<b>115 287,65</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**VOTE** le budget primitif 2016 COMMUNE qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 3 958 200,82 €

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 368 749,23 €

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 958 200,82	3 109 852,00
+	+	+
R E P O R T S  RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 848 348,82
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 958 200,82	3 958 200,82

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	793 698,82	1 159 111,23
+	+	+
R E P O R T S  RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	124 131,00	209 638,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 450 919,41	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 368 749,23	1 368 749,23
<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET (4)	5 326 950,05	5 326 950,05


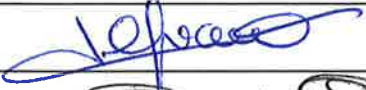

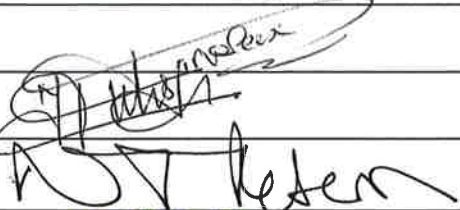
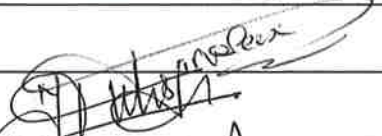







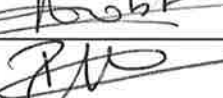







La séance est levée à 21 h 15.



Le Maire  
Pierre-Yves COUTURIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Couturier", is written over the printed name.

Signatures des membres présents

Nom et Prénom	Signature
COUTURIER Pierre-Yves	
MAZEAUD Pascal	
DEQUANT Céline	
JUGE Jacques	
VIRVALEIX Vincent	
DUBOST Marie-Françoise	
ROBERTS Nicola	
LEHAIR Carole	
PETITJEAN Hélène	
VILLEPONTOUX Michel	
VIGIER Jean	
AMOUROUX Patrice	
REBIERE Michel	
BONNET Henri	
BRUNESSAUX Nicole	
FAVARD Marie	
GRANERI Nathalie	
COURNIL Sylvie	
DOBBELS Michel	
HYVOZ Isabelle	
MOUTON Benoît	